



Ecole du groupe CCIV

BTS Commerce international



COMMERCE
INTERNATIONAL

Le diplôme

Le candidat est présenté à l'examen d'état du BTS Commerce international à l'issue de la formation.

Il reçoit, en outre, un certificat professionnel de la CCI de Versailles Val d'Oise/Yvelines délivré conjointement avec l'entreprise d'accueil.

Les objectifs de la formation

Préparer de futurs professionnels des services exports de l'entreprise. Ils participeront à la mise en œuvre des choix stratégiques de l'entreprise et à la coordination des opérations internationales.

Perspectives professionnelles

A court terme :

- Assistant acheteur/importateur
- Assistant prospecteur
- Assistant de marché
- Commercial import/export en PME
- Collaborateur d'un responsable
- Agent financier
- Agent de transitaire

A moyen terme :

- Prospecteur/acheteur
- Collaborateur achats internationaux
- Responsable export en PME
- Chef de marché (zone/pays)
- Chef de produit ou de gamme
- Responsable antenne commerciale/succursale/agence à l'étranger
- Assistant financier export

Secteurs d'activité

Le titulaire du diplôme pourra exercer ses compétences dans des entreprises de biens ou de services ayant des marchés avec l'étranger

Nos partenaires

- BNP Paribas
- France Telecom
- Safic Alcan

Déroulement de la formation

La formation se déroule sur 2 ans, sur le mode de l'alternance école-entreprise :

- 1 semaine à l'ITEVEC
- 1 semaine en entreprise
- Stage de 1 mois obligatoire à l'étranger en fin de 1^{ère} année

Conditions légales

- Etre âgé de moins de 26 ans
- Conclure un contrat d'alternance avec un employeur agréé ou habilité

Modalités d'inscription

Après étude du dossier, tests et entretien de motivation. Recrutement à partir de mars pour une rentrée début septembre.

Pré-requis

- Etre titulaire d'un Bac général ou technologique

Contact

Pascale BAZZO
Tél : 01 39 04 27 66
itevec@versailles.cci.fr

ITEVEC

26 ter, rue d'Hennemont
78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél : 01 39 04 27 78

Rémunération et contrat de travail

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune travailleur une formation professionnelle méthodique et complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie au CFA.

Sous réserve de dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables, l'apprenti

perçoit un salaire dont le montant varie en fonction de son âge et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage. Cette rémunération est calculée sur un pourcentage du SMIC variable de 25% à 78%.

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat d'apprentissage.

(source dictionnaire permanent social 2008)



Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat de professionnalisation.

Programme de la formation

Enseignement général :

- Français
- LV1 anglais
- LV2 espagnol ou allemand
- Economie générale
- Management des entreprises
- Droit
- Géographie économique
- Mathématiques

Enseignement professionnel :

- Gestion
- Etude et veille commerciales internationales
- Gestion des opérations d'import/export
- Négociation/Vente à l'export
- Informatique commerciale
- Entrepreneuriat : initiation à la création ou à la reprise d'une entreprise

Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre de l'apprentissage

- Prospection et exploration de marchés à l'étranger
- Communication commerciale et négociation-vente
- Préparation, gestion, montage et suivi d'actions commerciales professionnelles en commerce international
- Vente à l'export

Poursuite d'études envisageable

- Licence pro Import/export
- Licence pro Assistant export trilingue
- Licence pro Echanges internationaux...

Tout sur les écoles
du groupe CCIV

www.ecoles.versailles.cci.fr